

Direction du Courrier
Direction Commerciale
La Poste courrier international

Destinataires

Force de Vente Courrier
Centres Courrier et CTC
Service Clients Courrier Entreprises
CDIS

Groupements Courrier
Bureaux d'Echange (CTCI) et TIM

Contact

M C BELLANGER / Mme E HAZIZA

Tél : 01 55 44 05 44 / 01 44 72 22 70

Fax : 01 55 44 06 40/01 44 72 25 10

CP : CP A404

E-mail : claude.bellanger@laposte.fr

Correspondant local :

Date de validité

A partir du 1er juin 2003

Modification de

BP1996, doc. courrier 8, p 45 instruction
du 29/2/1996

Nouvelle tarification de certains produits du Courrier



a g i r

OBJET :

Après 7 années de stabilité (instruction du 29 juin 1996, BP1996, doc.courrier 8, p 45), les tarifs de certains produits du courrier vont augmenter. De l'ordre de 7,8 % en moyenne, cet ajustement tarifaire va contribuer à moderniser l'appareil de production et améliorer les performances de La Poste. Le nouveau dispositif figure ci-après.

DATES CLES :

Entrée en vigueur de la nouvelle tarification : 1^{er} juin 2003

ACTIONS :

Communiquer largement aux clients cette nouvelle tarification.

Raymond REDDING

Sommaire	Page
INTRODUCTION	3
1 . TARIFS DES SERVICES COURRIER DU REGIME INTERIEUR ET ASSIMILÉ	3
1.1 TARIFS DE BASE	3
1.2 TARIFS MARKETING DIRECT ADRESSÉ : POSTIMPACT, TEM'POST MD7 ET POSTRÉPONSE	6
1.3 SERVICES OPTIONNELS	10
1.4 AUTRES SERVICES COURRIER	11
2. TARIFS DES SERVICES COURRIER DU REGIME INTERNATIONAL	12
2.1 TARIFS AU DÉPART DE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE	12
2.2 TARIFS AU DÉPART DE L'OUTRE MER	13
2.3 CONTRAT ABONNEMENT EXPORT	14
2.4 CONTRAT COURRIER EXPORT	15
2.5 LES OPTIONS COURRIER INTERNATIONAL	15
3. INFORMATION ET COMMUNICATION	16
3.1 INFORMATION DES CLIENTS « ENTREPRISES »	16
3.2 INFORMATION INTERNE	17
4. ANNEXES	19
4.1 RÉFÉRENCES PRODUITS « ENTREPRISES » RETIRÉES DE LA VENTE	19
4.2 COURRIER-TYPE POUR LE MAILING CLIENTS « MD7 »	21
4.3 COURRIER-TYPE POUR LE MAILING « MA »	22
4.4 LISTE DES PAYS PAR ZONE DE TARIFICATION AU DÉPART DE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE	23

Nouvelle tarification de certains produits du Courrier

INTRODUCTION

Après plus de sept années de stabilité, certains tarifs du courrier du régime intérieur et assimilé et de l'export sont modifiés à compter du 1^{er} juin 2003.

Ces modifications s'inscrivent dans le cadre d'une politique tarifaire visant à rétablir les grands équilibres du courrier, et notamment en réajustant les niveaux des prix à la réalité des coûts. D'autre part, par souci de clarté, la révision des tarifs a été assortie autant que possible d'une simplification et d'une plus grande cohérence entre les différentes grilles tarifaires. Concrètement, les modifications apportées sont les suivantes :

- Réduction du nombre de tranches de poids (pour la lettre) avec unification de certaines tranches de poids entre la lettre et l'écopli.
- Recherche de prix arrondis sur les tarifs des droits de recommandation.
- Adoption d'une tarification linéaire unique de 36 à 350 g pour Postimpact Seuil 3, identique à celle du Tem'post MD7.
- Ajustement tarifaire de l'Écopli en nombre sur Tem'post G4.
- Réduction du nombre de zones de tarification (3 au lieu de 6) pour le Courrier International.
- Forte augmentation des tarifs du Courrier International pour les pays européens et les objets de poids inférieur à 400 g.

La note ci-après décrit les conséquences de cet ajustement tarifaire sur l'ensemble des gammes impactées.

1 . TARIFS DES SERVICES COURRIER DU REGIME INTERIEUR ET ASSIMILE

1.1 TARIFS DE BASE

1.1.1 Gamme Correspondances

1.1.1.1 Lettres et cartes postales urgentes [Code sous-produit Cabestan : 4122]

Poids jusqu'à	Tarifs nets
20 g	0,50 €
50 g	0,75 €
100 g	1,11 €
250 g	1,90 €
500 g	2,65 €
1 000 g	3,48 €
2 000 g	4,64 €
3 000 g	5,47 €

Remarque :

Pour les lettres de plus de 20 g, dans les relations réciproques entre la France Métropolitaine, les DOM, Mayotte, Saint Pierre et Miquelon et au départ de ces zones à destination des TOM et de La Poste aux Armées, s'appliquent les compléments tarifaires au titre de la surtaxe aérienne.

Nouvelle tarification de certains produits du Courrier

1.1.1.2 ECOPLI et cartes postales en service économique [Code sous-produit Cabestan : 4124]

Poids jusqu'à	Tarifs nets
20 g	0,45 €
50 g	0,58 €
100 g	0,70 €
250 g	1,40 €
Cartes Postales en Service Economique	0,45 €

1.1.1.3 ECOPLI en nombre [Code sous-produit Cabestan : 4358]

La tarification de l'ECOPLI en nombre est désormais alignée sur celle de Tem'post G4. Le poids maximum toléré est cependant maintenu à 250 g.

Seuils d'accès : minimum 1 000 plis par dépôt ou 400 en intra départemental.

Tarif net jusqu'à 35 g : 0,42 €

Au dessus de 35 g et jusqu'à 250 g, tarification linéaire selon une formule reposant sur l'addition d'un tarif forfaitaire à l'objet et d'un tarif proportionnel au poids exprimé dans un prix au kilogramme :

Poids	Tarifs nets
Jusqu'à 35 g	0,42 €
De 36 à 250 g	0,33 € / Objet + 3,90 € / kg

Nota : Le prix affiché en tarification linéaire est systématiquement arrondi à deux chiffres après la virgule, au centime supérieur à partir de 0,005 Euro et au centime inférieur en dessous de 0,005 Euro.

Exemple : ECOPLI en nombre de 65 g :

- tarif au poids : 0,2535 €
- tarif à l'objet : 0,33 €
- total : 0,5835 € arrondi à 0,58 €

Chaque ECOPLI en nombre doit porter la mention « En » située à proximité de la marque d'affranchissement.

Remarques :

- . Il est appelé que les ECOPLI ne peuvent être recommandés.
- . Les cartes postales affranchies à 0,45 € sont à acheminer dans les mêmes conditions que les ECOPLI.
- . Les ECOPLI présentés sous forme de cartes ou de dépliants « à découvert » doivent être conformes au conditionnement des cartes postales, aussi bien en ce qui concerne la présentation que les dimensions maximales (instruction générale, fascicule III, article 48).
- . pour les ECOPLI de plus de 20 g (y compris ECOPLI en nombre) dans les relations réciproques entre la France Métropolitaine, les DOM, Mayotte et Saint Pierre et Miquelon et au départ de ces zones à destination des TOM et de La Poste aux Armées, s'appliquent les compléments tarifaires au titre de la surtaxe aérienne.

Nouvelle tarification de certains produits du Courrier

1.1.2 Gamme Prêt à Poster

L'ajustement tarifaire intervenant au 1^{er} juin 2003 ne concerne que les « Prêt-à-Poster » de moins de 100g, ceux de 100 g et plus ayant été assujettis à la TVA au 1^{er} février 2003 ne subissent aucun changement de prix.

Pour l'ensemble des « Prêt-à-Poster » concernés par la présente hausse (20g et 50 g), la nouvelle tarification consiste en un ajustement de 0,04 € par unité pour les « Prêt-à-Poster » de 20g et de 0,06 € par unité pour les « Prêt-à-Poster » de 50 g.

Les Prêt-à-Poster à valeur faciale 0,46 € (retirés de la vente – cf annexe 4) seront acceptés au delà du 1^{er} juin 2003 sans complément d'affranchissement et ce jusqu'à épuisement des stocks détenus par les clients.

1.1.2.1 Enveloppes pré-timbrées 20 g « Indispensables » - TVP

Conditionnement	Tarifs nets sans fenêtre	Tarifs nets avec fenêtre
Lot de 100	55,83 €	56,59 €
10 Lots de 100 (Prix du Lot)	55,07 €	55,83 €

1.1.2.2 Enveloppes pré-timbrées 20 g personnalisées localement (1)

Conditionnement	Tarifs nets sans fenêtre	Tarifs nets avec fenêtre
Lot de 100	55,83 €	56,59 €
A partir de 10 lots de 100 (le lot de 100)	55,07 €	55,83 €

(1) Ce produit n'est pas disponible dans tous les bureaux de poste)

1.1.2.3 Prêt à Poster « Beaux Timbres » [Magritte, Monde en Réseau...] 20 g

Conditionnement	Tarifs nets sans fenêtre	Tarifs nets avec fenêtre
Lot de 100	57,36 €	58,12 €
10 Lots de 100 (Prix du Lot)	56,59 €	57,36 €

1.1.2.4 Enveloppes pré-timbrées 50 g

Conditionnement	Tarifs nets sans fenêtre	Tarifs nets avec fenêtre
1 Lot de 50 Unités	43,40 €	43,78 €
2 à 19 Lots de 50 Unités	42,64 €	43,02 €
20 à 199 Lots de 50 Unités	42,26 €	42,64 €
200 à 999 Lots de 50 Unités	41,87 €	42,26 €
1 000 à 1 999 Lots de 50 Unités	41,49 €	41,87 €
+ de 2 000 Lots de 50 Unités	41,11 €	41,49 €

1.1.2.5 Modification du Champ d'Application

Les enveloppes pré-timbrées (Marianne et « Beaux Timbres ») sont destinées à l'envoi d'une correspondance en service « Lettre » jusqu'à 20 g, dans les relations suivantes :

- Au départ de la France Métropolitaine à destination de la France, y compris les DOM-TOM, les collectivités territoriales de Mayotte et Saint Pierre et Miquelon, Andorre, Monaco, La Poste aux Armées,

Nouvelle tarification de certains produits du Courrier

- A l'export, des pays de la zone A (Europe de l'Ouest): [Açores](#), Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark (y compris Iles Féroé et Groenland), Espagne, [Finlande](#), Grande-Bretagne (y compris Guernesey, Ile de Man, Jersey et Gibraltar), Grèce, Irlande, [Islande](#), Italie, Liechtenstein, Luxembourg, [Madère](#), [Norvège](#), Pays-Bas, Portugal, Saint-Marin, [Suède](#), Suisse, Vatican.

A l'export, pour les pays de la zone A, la mention « PRIORITAIRE » doit être portée sur l'objet.

- Au départ des DOM et de Mayotte, à destination de la France y compris les DOM-TOM, les collectivités territoriales de Mayotte et de Saint Pierre et Miquelon, Andorre, Monaco et La Poste aux Armées.

1.2 TARIFS MARKETING DIRECT ADRESSE : POSTIMPACT, TEM'POST MD7 ET POSTREPONSE

1.2.1 Postimpact

a) Rappels

La gamme Postimpact est un tarif préférentiel réservé aux envois en nombre de publicité adressée de moins de 350 grammes. L'accès à ces tarifs est soumis à certaines conditions (nombre de plis, conditions de tri, de présentation et de contenu des messages, etc.). Ces tarifs s'entendent avec affranchissement effectué par le client ou par un prestataire. Les Postimpact au départ de la Métropole, à destination des DOM-TOM, par avion avec priorité d'embarquement réduite, nécessitent une signalétique spécifique et sont soumis à un complément de tarif applicable par tranche de 10g sur le poids total de l'objet : DOM = 0,02€ - TOM = 0,05€ (tarifs inchangés). Les tarifs du Catalogue restent identiques.

b) Seuils d'accès

Au sein de chaque expédition, la (ou les) prospection(s) doit (vent) contenir un minimum de 1 000 messages identiques ou comportant un fond de texte commun en cas de personnalisation (400 pour une diffusion locale). Ces seuils d'accès s'appliquent à tous les produits de la gamme Postimpact.

Seuils d'accès (Nombre de plis par expédition)	Zone de diffusion	
	Locale	Nationale
Seuil 1	400	1 000
Seuil 2	2 000	5 000
Seuil 3	8 000	20 000
Seuil 4 (Catalogue seulement)		1 000 000

Tous les tarifs nets indiqués ci-après sont nets, et donc ne sont pas soumis à la TVA.

Nouvelle tarification de certains produits du Courrier

c) Codes Sous-Produit Cabestan

Sous-Produits	Codes sous-Produits Cabestan
Postimpact Méca Seuil 1	4307
Postimpact Méca Seuil 2	4308
Postimpact Méca Seuil 3	4309
Postimpact Standard Distri Seuil 1	4312
Postimpact Standard Distri Seuil 2	4314
Postimpact Standard Distri Seuil 3	4316
Postimpact Libre Seuil 1	4317
Postimpact Libre Seuil 2	4319
Postimpact Libre Seuil 3	4321

d) Postimpact Timbre pré-oblitéré

Produit	Code sous-Produit Cabestan	Tarif net
Postimpact Timbre pré-oblitéré Méca Seuil 1	4319	0,30 €
Postimpact Timbre pré-oblitéré Standard Distri Seuil 1	4320	0,30 €

e) Postimpact Mécanisable

Le Postimpact « Mécanisable » ne comprend qu'une seule tranche de poids (jusqu'à 35 g).

Seuil Postimpact Mécanisable	Seuil 1	Seuil 2	Seuil 3
Tarifs nets	0,30 €	0,28 €	0,27 €

f) Postimpact « Standard Distri »

Le tarif Postimpact Standard Distri est un prix à l'objet, en fonction des tranches de poids, pour les seuils 1 et 2 et pour le seuil 3 jusqu'à 35 g. Au delà de ce poids, s'applique une tarification linéaire reposant sur l'addition d'un tarif à l'objet et d'un tarif proportionnel au poids exprimé dans un prix au kilogramme.

Nota : le prix affiché en tarification linéaire est systématiquement arrondi à 2 chiffres après la virgule, au centime d'Euro supérieur à partir de 0,005 € et au centime d'Euro inférieur en dessous de 0,005 €.

Poids jusqu'à	Seuil 1	Seuil 2	Seuil 3
35 g	0,35 €	0,34 €	0,30 €
50 g	0,40 €	0,39 €	Tarification linéaire 0,26 € / objet + 1,30 € / kg
75 g	0,54 €	0,51 €	
100 g	0,62 €	0,61 €	
150 g	0,74 €	0,71 €	
200 g	1,06 €	0,79 €	
250 g	1,12 €	0,85 €	
300 g	1,19 €	0,91 €	
350 g	1,22 €	0,96 €	

Nouvelle tarification de certains produits du Courrier

g) Postimpact « Libre »

Le premier échelon de poids est maintenu à 50 g.

Poids jusqu'à	Seuil 1	Seuil 2	Seuil 3
50 g	0,70 €	0,60 €	0,45 €
100 g	0,80 €	0,70 €	0,60 €
250 g	1,15 €	0,90 €	0,85 €
350 g	1,25 €	1,00 €	0,95 €

1.2.2 Tem'post MD7

Tem'Post MD7	Codes sous-produit Cabestan	Tarifs nets		
		Code Postal	Département	Toute France
Mécanisable jusqu'à 35g	4686	0,26 €	0,27 €	0,30 €
Non Mécanisable jusqu'à 35g	4687	0,28 €	0,30 €	0,35 €
De 36 à 350g prix / objet		0,24 €	0,26 €	0,25 €
prix / kilo		1,30 €	1,30 €	2,95 €

1.2.3 Postréponse

a) Rappels

La nouvelle gamme Postréponse a fait l'objet d'une note chartée, référence DC.DMV.A.01-046 du 11 septembre 2001. La présente note modifie les tarifs applicables pour les différents produits composant cette gamme.

b) Codes Sous-Produit Cabestan

Sous-Produits	Codes sous-Produits Cabestan
Optima Réponse Lettre	4291
Optima Réponse Ecopli	4292
Expression Réponse Lettre Affranchissement	4749
Expression Réponse Ecopli Affranchissement	4748
Expression Réponse Complément	4747
Libre Réponse Lettre Affranchissement	4750
Libre Réponse Complément	4751
PAP Réponse Affranchissement	4296

Nouvelle tarification de certains produits du Courrier

c) Optima Réponse

Le poids maximum des « Optima Réponse » est fixé à 35 g. En fonction du niveau de service choisi par le client, le tarif applicable par objet reçu est exclusivement celui de la lettre ou de l'Ecopli.

Poids jusqu'à	Tarifs nets « Lettre »	Tarifs nets « Ecopli »
20 g	0,50 €	0,45 €
35 g	0,75 €	0,58 €

d) Expression Réponse

Le poids maximum des « Expression Réponse » est désormais fixé à 250 g. Les plis Expression Réponse sont désormais facturés selon un prix à l'objet, aligné sur les tarifs lettre et Ecopli, en fonction du poids auquel s'ajoute un complément de 0,04 €, quel que soit le poids et la vitesse d'acheminement.

Poids jusqu'à	Tarifs nets Affranchissement		Tarif net complément
	Lettre	Ecopli	
20 g	0,50 €	0,45 €	0,04 €
50 g	0,75 €	0,58 €	0,04 €
100 g	1,11 €	0,70 €	0,04 €
250 g	1,90 €	1,40 €	0,04 €

e) Libre Réponse

Le poids maximum de la Libre Réponse est de 250 g. Les plis Libre Réponse sont désormais facturés selon un prix à l'objet en fonction du poids auquel s'ajoute un complément de 0,06 €, quel que soit le poids et la vitesse d'acheminement.

Poids jusqu'à	Tarifs nets Affranchissement « Lettre »	Tarif net « Complément »
20 g	0,50 €	0,06 €
50 g	0,75 €	0,06 €
100 g	1,11 €	0,06 €
250 g	1,90 €	0,06 €

f) Prêt à Poster Réponse

Le tarif applicable est celui de la lettre pour les mêmes tranches de poids jusqu'à 35 g. Le tarif de l'enveloppe Prêt-à-Poster Réponse est déterminé après étude d'un cahier des charges communiqué par le client en fonction de l'enveloppe (quantité, dimensions, personnalisation, timbre utilisé).

Important ! Certaines enveloppes, achetées avant la hausse tarifaire et qui comportent donc un timbre avec valeur faciale à 0,46 € pourraient être utilisées après le 1er juin 2003. Pour ne pas pénaliser les clients qui paient l'affranchissement des plis en retour, chaque enveloppe reçue sera facturée au nouveau tarif lettre <20g, soit 0,50 € et non pas taxée pour insuffisance d'affranchissement.

Nouvelle tarification de certains produits du Courrier

Poids jusqu'à	Tarifs nets (hors enveloppes)
20 g	0,50 €
35 g	0,75 €

1.3 SERVICES OPTIONNELS

1.3.1 Recommandation des lettres et des cartes postales en tarif « Lettre »

Tarif net de la recommandation	Taux	Indemnités forfaitaires (1)
2,50 €	R1	8,00 €
3,10 €	R2	153,00 €
4,00 €	R3	458,00 €
1,30 €	Avis de réception	

(1) Indemnité en cas de perte, détérioration ou spoliation

- Cartes postales affranchies en tarif « Lettre » : taux unique de recommandation 2,50 € (code R1 des lettres, indemnités 8,00 €).

Important : Les nouveaux tarifs des droits de recommandation s'appliquent également aux Colis à partir du 1^{er} juin 2003.

1.3.2 Lettres contre -remboursement (Régime intérieur et assimilé)

(France Métropolitaine, Andorre, Monaco, Postes militaires et navales, départements d'outre-mer, Saint Pierre et Miquelon).

En sus des tarifs applicables aux objets recommandés de la catégorie à laquelle appartiennent ces envois, perception par objet, au moment du dépôt, d'un droit fixé à (*) :

- Règlement par mandat de versement à un compte chèques postal.....6,50 €
- Règlement par mandat-carte payable en espèces9,80 €
- Règlement par mandat optique (le prix comprend la fourniture des bandes magnétiques des encaissements effectués).....3,35 €

Le prix perçu reste acquis à La Poste même si l'envoi fait retour à l'expéditeur.

(*) Les impressions pour aveugles (cécogrammes) sont exonérées des taxes d'affranchissement ainsi que des taxes de recommandation, de remboursement, de poste restante et de réclamation ou de modification du montant du remboursement.

Nouvelle tarification de certains produits du Courrier

1.4 AUTRES SERVICES COURRIER

1.4.1 Coupons-réponse « E » et Insuffisance d'affranchissement

Pour les Coupons Réponse « E » (Echange), le tarif correspond à celui de l'Écopli de 50~100 g. L'insuffisance d'affranchissement est basée sur un forfait correspondant au tarif de la lettre de 20~50g.

Produits	Tarifs nets
Coupons Réponse Echange	0,70 €
Insuffisance d'Affranchissement	0,75 €

1.4.2 Service de Poste Restante

Le tarif dépend de la nature de l'objet retiré : pour tout objet de correspondance, le tarif actuel est celui d'une lettre de moins de 20 g, et de 50 % de ce prix pour les journaux.

Produits	Tarifs nets par objet retiré
Poste Restante Objets	0,50 €
Poste Restante Journaux	0,25 €

Nouvelle tarification de certains produits du Courrier

2. TARIFS DES SERVICES COURRIER DU REGIME INTERNATIONAL

2.1 TARIFS AU DEPART DE LA FRANCE METROPOLITAINE

2.1.1 Les Zones tarifaires

Zone A : Europe de l'Ouest : Açores, Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grande-Bretagne, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Madère, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Saint-Marin, Suède, Suisse, Vatican + autres territoires rattachés.

Zone B : Autres pays d'Europe, Afrique.

Zone C : Amérique, Asie, Océanie.

Voir la liste complète des pays pour chaque zone en annexe 4.4.

2.1.2 Grilles tarifaires régimes Prioritaire et Economique

Poids jusqu'à	Zone A		Zone B		Zone C	
	PRIORITAIRE	ECONOMIQUE	PRIORITAIRE	ECONOMIQUE	PRIORITAIRE	ECONOMIQUE
20 g	0,50 €		0,75 €		0,90 €	
40 g	1,00 €		1,60 €		1,80 €	
60 g	1,20 €	1,35 €	1,95 €	1,50 €	2,40 €	1,90 €
80 g	1,45 €		2,15 €		2,80 €	
100 g	1,75 €		2,40 €		3,20 €	
200 g	3,50 €	2,60 €	4,10 €	2,70 €	5,20 €	3,10 €
300 g	5,40 €	3,00 €	5,80 €	3,30 €	7,20 €	3,80 €
400 g	6,00 €	3,90 €	6,40 €	4,10 €	8,20 €	4,50 €
500 g	6,30 €	4,20 €	6,80 €	4,40 €	8,60 €	4,80 €
750 g	8,00 €	5,00 €	8,50 €	5,50 €	10,50 €	6,50 €
1 000 g	9,00 €	5,80 €	10,00 €	6,50 €	12,80 €	8,40 €
1 250 g	10,00 €	6,50 €	11,00 €	7,75 €	15,80 €	10,00 €
1 500 g	11,00 €	7,00 €	12,00 €	8,25 €	18,10 €	11,00 €
1 750 g	12,00 €	7,50 €	13,00 €	8,50 €	19,50 €	11,50 €
2 000 g	12,50 €	8,00 €	14,00 €	9,00 €	20,50 €	12,00 €
2 500 g*			20,00 €	14,00 €		
3 000 g*			26,00 €	18,00 €		

* Tarifs réservés aux 18 pays africains suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo (République du), Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée (République de), Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie.

Nouvelle tarification de certains produits du Courrier

2.1.3 Gamme Prêt-à-Poster

a) Postexport

Poids maximum	Tarifs unitaires		
	Europe de l'Ouest*	Europe/Afrique**	Amérique / Asie/ Océanie**
100 g	1,70 € HT (2,03 € TTC)	2,23 €	2,86 €
500 g	5,75 € HT (6,88 € TTC)	7,00 €	8,30 €
2 kg enveloppe et boîte	11,50 € HT (13,75 € TTC)	14,00 €	18,50 €

*Les Postexport Europe de l'Ouest sont assujettis à la TVA au taux normal de 19,6 %

**Les Postexport Europe / Afrique et Amérique / Asie / Océanie sont exonérés de TVA

b) Enveloppe Internationale

Quantités	Tarifs unitaires nets
A l'unité (uniquement enveloppe internationale sans fenêtre)	0,93 €
Lot de 10 ou 10 à l'unité	8,40 €

L'enveloppe Internationale n'est pas assujettie à la TVA

c) Postsuivi International

Poids	100 g	500 g
Tarifs HT	3,81 €	7,62 €
Tarifs TTC	4,56 €	9,11 €

Postsuivi International est assujetti à la TVA au taux normal de 19,6 %.

Destinations ouvertes : Grande-Bretagne, Espagne, Suisse, Portugal, Autriche, Pays-Bas, Danemark, Norvège, Suède, Finlande, Islande, Irlande, Slovaquie.

Postsuivi International est assujetti à la TVA au taux normal de 19,6 %.

Possibilité de tarifs spécifiques pour l'ensemble des Prêt-à-Poster internationaux au delà de 1 000 objets achetés sur remontée d'un cahier des charges indiquant les quantités, les pays de destination, les formats, le poids moyen et les conditions de dépôt par produit.

2.2 TARIFS AU DEPART DE L'OUTRE MER

2.2.1 Zones tarifaires au départ de la Guadeloupe et de la Martinique

Zone 1 : Anguilla, Antigua, Antilles néerlandaises, Barbade, République Dominicaine, Dominique, Etats-Unis, Grenade, Guyana, Haïti, Montserrat, Porto-Rico, St-Christophe et Névis, St Vincent, Ste Lucie, Suriname, Trinité, Vénézuëla, Iles Vierges.

Zone 2 : Reste du monde.

Nouvelle tarification de certains produits du Courrier

2.2.2 Zones tarifaires au départ de la Guyane

Zone 1 : Anguilla, Antigua, Antilles néerlandaises, Barbade, Brésil, République Dominicaine, Dominique, Etats-Unis, Grenade, Guyana, Haïti, Montserrat, Porto-Rico, St Christophe et Névis, St Vincent, Ste Lucie, Suriname, Trinité, Vénézuëla, Iles Vierges.

Zone 2 : Reste du monde.

2.2.3 Zones tarifaires au départ de la Réunion et de Mayotte

Zone 1 : Afrique du Sud, Comores, Kenya, Madagascar, Ile Maurice, Seychelles, Tanzanie.

Zone 2 : Reste du monde.

2.2.4 Zones tarifaires au départ de Saint Pierre et Miquelon

Zone 1 : Etats-Unis, Canada.

Zone 2 : Reste du monde.

2.2.5 Grilles tarifaires régime PRIORITAIRE et ECONOMIQUE

Poids jusqu'à	Zone 1		Zone 2	
	PRIORITAIRE	ECONOMIQUE	PRIORITAIRE	ECONOMIQUE
20 g	0,75 €	1,50 €	0,90 €	1,90 €
40 g	1,60 €		1,80 €	
60 g	1,95 €		2,40 €	
80 g	2,15 €		2,80 €	
100 g	2,40 €		3,20 €	
200 g	4,10 €	2,70 €	5,20 €	3,10 €
300 g	5,80 €	3,30 €	7,20 €	3,80 €
400 g	6,40 €	4,10 €	8,20 €	4,50 €
500 g	6,80 €	4,40 €	8,60 €	4,80 €
750 g	8,50 €	5,50 €	10,50 €	6,50 €
1 000 g	10,00 €	6,50 €	12,80 €	8,40 €
1 250 g	11,00 €	7,75 €	15,80 €	10,00 €
1 500 g	12,00 €	8,25 €	18,10 €	11,00 €
1 750 g	13,00 €	8,50 €	19,50 €	11,50 €
2 000 g	14,00 €	9,00 €	20,50 €	12,00 €

2.3 CONTRAT ABONNEMENT EXPORT

2.3.1 Rappel

Le Contrat Abonnement Export est destiné à l'ensemble du courrier d'affaires et commercial international (0-2 kg) d'une entreprise. Il offre la qualité de service du service prioritaire à des tarifs préférentiels. Seuil d'accès : 4 575 € de budget annuel (en tarif abonnement export).

Tarification linéaire au pli et au kilo par zone.

Nouvelle tarification de certains produits du Courrier

Le client trie sur 3 zones et remplit le bordereau de dépôt. Affranchissement en Port Payé France Prioritaire par tout moyen : pré-impression, planche d'étiquettes, tampons.

2.3.2 Tarifs

	A1 Europe de l'Ouest	A2 Autre Europe/Afrique	A3 Amérique / Asie/ Océanie
Prix à l'Objet	0,29 €	0,37 €	0,40 €
Prix au Kilo	10,20 €	13,80 €	16,00 €

2.4 CONTRAT COURRIER EXPORT

2.4.1 Rappel

Le Contrat Courrier Export est destiné aux envois internationaux jusqu'à 2 kg en service prioritaire et économique et permet d'obtenir une remise proportionnelle à l'importance des volumes confiés.

Obligation d'utiliser une MA dédiée ou une MAI.

Seuil d'accès : 15 245 € de budget courrier international annuel. Courrier d'affaires uniquement.

Le client trie par pays et par niveau de service, et remplit le bordereau de dépôt.

2.4.2 Tarifs

Le Contrat Courrier Export est concerné par le changement des tarifs publics du courrier international dans la mesure où la remise s'applique à ces tarifs.

Cependant, afin de limiter l'impact sur les clients les plus stratégiques, de nouvelles propositions commerciales seront transmises aux clients.

2.5 LES OPTIONS COURRIER INTERNATIONAL

2.5.1 Recommandation

Tarif unique, analogue au taux R3 du régime intérieur : 4,00 €

-Indemnité forfaitaire en cas de perte : 45,73 €

-Indemnité maximale en cas de spoliation ou avarie : 45,73 €

2.5.2 Avis de Réception

Tarif unique, identique au régime intérieur : 1,30 €

2.5.3 Valeur Déclarée

Recommandation (4,00 €) + assurance : 0,38 € par tranche ou fraction de 76,22 € (avec un minimum de perception de 2,29 €)

2.5.4 Contre-Remboursement

La tarification du Contre-Remboursement est identique à celle des Colis, à savoir :

- si versement sur CCP : 6,50 €,

- si versement en espèces (mandat-carte): 9,80 €.

Nouvelle tarification de certains produits du Courrier

3. INFORMATION ET COMMUNICATION

3.1 INFORMATION DES CLIENTS « ENTREPRISES »

3.1.1 Courriers

Le dispositif d'information des clients s'effectuera à travers plusieurs séries de courriers, indépendamment de la lettre d'information préalable transmise fin février 2003 par les Concessionnaires « Machines à Affranchir » à tous leurs clients.

- Mailing générique « MA » : (cf Annexe 3)

Mailing générique d'information à destination de tous les clients sur la base MACAF et Grand Large . Ce mailing, expédié par le Siège fin avril 2003, est composé d'une lettre d'information accompagnée de la plaquette tarifaire générale.

- Mailing commercial : (cf Annexe 3)

Mailing générique d'information à personnaliser et à envoyer par les délégations à destination des décideurs dans l'entreprise (selon la taille de l'entreprise, directeur général, directeur marketing, directeur administratif et financier) et des interlocuteurs clients habituels. Ce mailing est également composé de la lettre d'information personnalisée, accompagnée de la plaquette tarifaire. Le modèle de lettre type à personnaliser pour ce mailing commercial a été mis en ligne sur les Intranets GC et EP+ fin avril.

- Mailings spécifiques :

"Tem'post" : (cf Annexe 2)

Mailing Tem'post client : lettre (**recommandée avec AR**) d'information envoyée par les délégations à destination des clients signataires Tem'post fin avril..

Mailing Tem'post prospect : une lettre d'information accompagnée d'un encart tarifaire Tem'post actualisé à envoyer aux clients prospects Tem'post est également mis à disposition des délégations

"Affranchissement informatique" : Courrier centralisé assuré par le Siège fin avril.

"International" : -Lettre recommandée avec AR aux clients sous contrat « Courrier Export » et « Abonnement Export » fin avril, accompagnée de la Plaquette courrier international (Référence DAPO : 611 719).

3.1.2 Internet

Le site internet www.laposte.fr contient un moteur de calcul permettant d'afficher les principaux tarifs (domestiques et internationaux) . Ce site est accessible en permanence. L'actualisation correspondant aux tarifs contenus dans la présente note sera effective à compter du 1^{er} juin 2003. Les principaux tarifs grand public seront également téléchargeables courant mai.

Les sites internet www.laposte.fr/entreprises et www.laposte.fr/courrierinternational permettent en outre de télécharger les plaquettes tarifaires générales sous format PDF. Les nouveaux tarifs sont d'ores et déjà en ligne depuis le 30 avril 2003.

3.1.3 Autres Supports

- Plaquette tarifaire générale :

Nouvelle tarification de certains produits du Courrier

La plaquette destinée aux entreprises et présentant les principaux tarifs sera mise à la disposition de la force de vente « Courrier / Colis » et à la filière « Production » courant mai 2003. Un envoi direct aux clients titulaires de machines à affranchir a été effectué par la Direction du Courrier au Siège.

- Plaquette « Marketing Direct » [« La Publicité adressée : un Média pour développer votre CA »] (référence DAPO 611 606) : L'encart « tarifs » sera réparti en dotation d'office en Délégation et Département : cet encart devra remplacer l'actuel document en stock en local **et à chaque demande de réassort auprès de la DAPO.**

- Plaquette « Tem'Post » : modificatif de l'Encart tarifaire
- Plaquette courrier international : mise à jour des tarifs et zoning.
- Guide Courrier-Colis International 2003 envoyé mi-juin aux abonnés et aux clients (Référence DAPO : 611 720).

3.2 INFORMATION INTERNE

3.2.1 Plan de Communication

	Actions/Moyens	Calendrier
5 000 managers	. Mise en ligne sur Poste Scriptum des éléments de communication interne et externe, plate-forme, Q/R et lettres types . Courrier aux directeurs courrier en délégation avec lettres types	Semaine du 19 mai Semaine du 19 mai
Filière communication	. Point en réunion téléphonique hebdomadaire avec les directeurs de la communication en délégation . Mise en ligne du Dispositif de communication sur Médiacom avec une plate-forme de communication interne et externe, Q/R, communiqué de presse et communiqué Infos Poste	Semaine du 12 mai Semaine du 19 mai
Chefs d'établissement et encadrants	. Dépêche de l'Agence interne d'information . Actualité dans le Journal téléphoné . Article dans la Lettre des Cadres + fiches techniques	Semaine du 19 mai Semaine du 19 mai Selon parution
Directeurs de Centres Courrier	. Information démultipliée par les DGP Courrier sur la base des messages clés . Information avec messages clés à diffuser aux facteurs et à la filière traitement/transport par multidiffusion pour l'information des clients et répondre à leurs questions . Information via l'intranet Courrier	Semaine du 19 mai Semaine du 19 mai
Forces de vente Courrier et Services Clients	. Diffusion des éléments de communication, (Q/R et plate-forme) et des courrier envoyés aux clients via les intranets courrier . Document de présentation du changement tarifaire	mi avril mi mai
Ligne Guichet et Facteurs, S3C	. Messages clés via l'encadrement	Semaine du 19 mai
Tous les postiers	. Communiqué Infos Poste . Article dans Forum	Semaine du 26 mai n° de mai

Nouvelle tarification de certains produits du Courrier

3.2.2 Principaux supports d'information interne

Forces de vente EP et GC (hiérarchie comprise) :

- . Fiche « BUS » pour action juin 2003 " La hausse tarifaire : national et international", en ligne mi-mai
- . Argumentaire commercial correspondant
- . Documents de présentation pour les managers BUS
- . Mise en ligne sur les intranets commerciaux E+ et GC complétant les éléments diffusés lors de l'annonce de la hausse (questions / réponses et messages clés à destination des clients).
- . Dotation de brochures tarifaires prévues pour les équipes:
 - Principaux Tarifs Courrier Entreprises,
 - Encart tarifaire Tem'post
 - Encart tarifaire Publicité Adressée
- . Plaquette courrier international : dotation prévue via les CACI et sur commande, gratuitement auprès de la DAPO sous la référence 611.719 (unité DAPO = paquet de 10)
- . Guide Courrier-Colis International (envoyé à tous les bureaux de poste, aux cellules S3C et aux CACI début juin)
- . L'Indispensable du courrier international, et un argumentaire spécifique « Contrats Internationaux » mis en ligne sur l'Intranet « Planète »

Plate forme SCCE :

- . Dotation en plaquettes tarifaires générales
- . Argumentaire [Questions / Réponses] identique à celui destiné à la force de vente

Filière « Production » (Centres de Tri, CDIS, Centres Courrier)

- . Dotation en plaquettes tarifaires générales
- . Dotation en affiches spécifiques

Nouvelle tarification de certains produits du Courrier

4. ANNEXES

4.1 REFERENCES PRODUITS « ENTREPRISES » RETIREES DE LA VENTE

Rappel : Dans le cadre de l'augmentation du prix des tarifs de la lettre au 1^{er} juin prochain, la Direction du Courrier retire de la vente la totalité des références Prêt-à-Poster à valeur faciale (0,46 €/3,00 F) ainsi que certaines références événementielles ou trop anciennes.

PAP EURO ROUGE (Famille 60)

Code Produit		Libellé Produit
IBP	Cabestan	
11686	4155	LOT 100 ENV RECTANGLE EURO
11687	4155	LOT 100 ENV FEN MANU EURO
11688	4155	LOT 100 ENV FEN MECA EURO
11689	4155	LOT 100 ENV 114 X 229 EURO
11710		LOT 500 ENV REC EURO
11711		LOT 500 ENV FEN MANU EURO
11712		LOT 500 ENV FEN MECA EURO
11713		LOT 500 ENV FEN MECA 114 EURO

PAP LOCAUX (Famille 60)

Code Produit		Libellé Produit
IBP	Cabestan	
11790		LOT 100 ENV C6 EURO LOCALES
11791		LOT 100 ENV DL EURO LOCALES
11845		ET 100 LOCAL EURO DLF
11847		ET 100 LOCAL EUR DLFA

PAP Beaux Timbres départementaux (Famille 60)

Code Produit		Libellé Produit
IBP	Cabestan	
11892		LOT 100 ST LAURENT
11957		LOT DE 100 BT D30
11991		LOT DE 100 BT D66

Nouvelle tarification de certains produits du Courrier

PAP Communicants (Famille 60)

Code Produit		Libellé Produit
IBP	Cabestan	
11714	4168	LOT 100 ENV REC REUNION
11715	4168	LOT 100 ENV FEN REUNION
11716	4165	LOT 100 ENV REC GUADELOUPE
11717	4165	LOT 100 ENV FEN GUADELOUPE
11718	4166	LOT 100 ENV REC MARTINIQUE
11719	4166	LOT 100 ENV FEN MARTINIQUE
11722	4160	LOT 100 ENV REC MERCI
11723	4160	LOT 100 ENV FEN MERCI
11726		LOT 100 ENV REC VOEUX
11727		LOT 100 ENV FEN VOEUX
11731	4160	LOT 100 ENV FEN MECA MERCI
11732		LOT 100 ENV FEN MECA RUGBY
11733		LOT 100 ENV FEN MECA VOEUX
11734	4593	LOT 100 ENV FEN MEC MAGRITTE
11773	4161	LOT 100 ENV REC ACCUEILLIR DL
11774	4161	LOT 100 ENV FEN ACCUEILLIR DLF
11775	4161	LOT 100 ENV MECA ACCUEILLIR
11814	4159	CARTON 500 ENV MECA 2001
11815	4159	LOT 100 ENV FEN 2001
11816	4159	LOT 100 ENV REC 2001
11850	4163	LOT 100 REC AROBAS
11851	4163	LOT 100 FEN AROBAS
11852	4163	VRAC 500 MECA AROBAS
11869	4162	LOT 100 REC EURO RD
11870	4162	LOT 100 FEN EURO RD
11871	4162	LOT 100 MEC EURO RD
11887	4156	LOT 100 REC VOEUX 02
11888	4156	LOT 100 FEN VOEUX 02
11889	4156	LOT 100 MEC VOEUX 02
11894		UNIT BRETECH EUROP
11895		UNIT BRETECH DISTRI
11986		UNIT BRETECH MAMIE
11935	4164	LOT 100 REC FOOT 02
11936	4164	LOT 100 FEN FOOT 02
11941	4167	LOT 100 REC MONT PELE
11949	4164	LOT 100 MEC FOOT 02
11966	4169	LOT 100 FEN DELGRES



Nouvelle tarification de certains produits du Courrier

4.2 COURRIER-TYPE POUR LE MAILING CLIENTS « MD7 »

PAPIER EN TETE LA POSTE

Monsieur xxxx

Affaire suivie par :
Yves Cocatrix
☒ *Case Postale C 402*
☎ : 01 55 44 04 46
Fax: 01 55 44

Boulogne, le 22 avril 2003

Monsieur,

Comme vous le savez, La Poste procède à une augmentation tarifaire de certains produits courrier à partir du 1^{er} juin 2003. Cette augmentation, qui intervient après 7 ans de stabilité des tarifs, a pour objectif de financer la nécessaire modernisation de notre appareil de production pour vous apporter un service toujours plus fiable et plus rapide.

Dans ce contexte, le produit **tem'post MD7** connaît à partir du 1^{er} juin 2003 une évolution pour s'ajuster au tarif du Postimpact, le prix des autres produits de la gamme tem'post reste inchangé.

Dans les grands principes, le tarif mécanisable augmente de 0,01 euro, non mécanisable de 0,02 euro. Vous trouverez ci-joint la nouvelle grille tarifaire de tem'post MD7 à annexer à votre contrat tem'post MD.

Mes collaborateurs sont naturellement à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Marc Zemmour
Directeur Commercial et Marketing

Nouvelle tarification de certains produits du Courrier

4.3 COURRIER-TYPE POUR LE MAILING « MA »

PAPIER EN TETE LA POSTE

Nos tarifs évoluent aujourd'hui pour vous apporter plus de services.

Madame, Monsieur,

La Poste évolue aujourd'hui dans un contexte concurrentiel qui requiert toujours plus de technologies et de services. Pour rester compétitifs et vous offrir le meilleur rapport qualité/prix, nous nous devons de faire évoluer notre offre et nos prestations. Aussi, pour répondre à ces nouvelles exigences, nous avons décidé d'augmenter nos tarifs au 1er juin 2003, après une période de stabilité de 7 ans.

Quels grands changements tarifaires pour 2003 ?

En accompagnement de cette hausse, nous avons souhaité simplifier et apporter plus de cohérence à nos tarifs : harmonisation des seuils Lettre et Ecopli, tarifs de recommandation identiques pour les lettres et les colis, réduction du nombre de zones. Votre interlocuteur commercial est à votre disposition pour vous expliquer dans le détail ces éléments.

Quelles perspectives pour demain ?

Depuis deux ans, en réponse à une demande croissante de nos clients, nous avons initié une démarche d'engagement et de responsabilité sur nos différentes gammes. Nous avons par exemple d'ores et déjà proposé aux grands déposants une gamme avec engagement de délai. Nous allons continuer dans cette voie et développer de nouvelles technologies... pour vous offrir encore plus de rapidité et de fiabilité.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Marc Zemmour

Directeur Commercial et Marketing

Nouvelle tarification de certains produits du Courrier

4.4 LISTE DES PAYS PAR ZONE DE TARIFICATION AU DEPART DE LA FRANCE METROPOLITAINE

Zone A

Açores
Belgique
Espagne
Grande-Bretagne
Grèce
Italie
Madère
Portugal
Suisse

Europe de l'Ouest

Allemagne
Danemark (y compris Iles Féroé et Groenland)
Finlande
(y compris, Guernesey, Ile de Man, Jersey et Gibraltar)
Irlande
Liechtenstein
Norvège
Saint-Marin
Vatican
Autriche
Islande
Luxembourg
Pays-Bas
Suède

Zone B

Afrique du Sud
Angola
Azerbaïdjan
Bosnie-Herzégovine
Burkina Faso
Cameroun
Comores (Iles)
Côte d'Ivoire
Egypte
Ethiopie
Géorgie
Guinée Bissau
Kenya
Libéria
Macédoine
Mali
Maurice
Mozambique
Nigéria
Roumanie
Sainte-Hélène
Seychelles
Slovénie
Swaziland
Tchèque (Rép)
Turquie
Zambie

Autres pays d'Europe, Afrique

Albanie
Arménie
Belarus
Botswana
Burundi
Cap-Vert
Congo (République)
Croatie
Erythrée
Gabon
Ghana
Guinée équatoriale
Lesotho
Libye (Jamahiriya libyenne)
Madagascar
Malte
Mauritanie
Namibie
Ouganda
Russie
Sao Tomé et Principe
Sierra Léone
Somalie
Tanzanie
Togo
Ukraine
Zimbabwe
Algérie
Ascension
Bénin
Bulgarie
Chypre
Centrafrique
Congo (Rép. Démocratique – ex Zaïre)
Djibouti
Estonie
Gambie
Guinée (République de)
Hongrie
Lettonie
Lituanie
Malawi
Maroc
Moldavie
Niger
Pologne
Rwanda
Sénégal
Slovaquie
Soudan
Tchad
Tunisie
Yougoslavie (Serbie et Monténégro)

Nouvelle tarification de certains produits du Courrier

Zone C : Amérique, Asie, Océanie

Afghanistan	Anguilla	Antigua
Barbuda	Antilles Néerlandaises	Aruba
Arabie Saoudite (Royaume)	Argentine	Australie
Bahamas	Bahrain	Bangladesh
Barbade	Belize	Bermudes
Bhoutan	Bolivie	Brésil
Brunei Darussalam	Caïques et Turques	Cambodge
Canada	Cayman	Chili
Chine (rép. Populaire de)	Colombie	Cook (Iles)
Corée (Rép. Populaire Démocratique)	Corée (République)	Costa Rica
Cuba	Dominicaine (République)	Dominique (Ile de la)
El Salvador	Emirats Arabes Unis	Equateur
Etats-Unis d'Amérique (<i>y compris Alaska et Hawaï, Iles Carolines, Iles Mariannes, Marshall</i>)		
Fakland et Georgie du Sud	Fidji	Grenade
Guam	Guatemala	Guyana
Haïti	Honduras	Hongkong
Inde	Indonésie	Iran
Iraq	Israël	Jamaïque
Japon	Jordanie	Kazakhstan
Kirghizistan	Kiribati	Kuwait
Lao (Rép. Démocratique Populaire du)	Liban	Macao
Malaisie	Maldives	Mexique
Mongolie	Montserrat	Myanmar
Nauru	Népal	Nicaragua
Nouvelle-Zélande	Oman	Ouzbékistan
Pakistan	Panama	Papouasie et Nouvelle Guinée
Paraguay	Pérou	Philippines
Pitcairn	Porto Rico	Qatar
Saint-Christophe et Névis	Saint-Vincent et Grenadines	Sainte-Lucie
Salomon	Samoa	Singapour
Sri Lanka	Suriname	Syrie (Rép. Arabe syrienne)
Tadjikistan	Taïwan	Thaïlande
Timor Oriental	Tonga	Trinité et Tobago
Tristan da Cunha	Turkménistan	Tuvalu
Uruguay	Vanuatu	Venezuela
Vierges (Iles)	Vietnam	Yémen